

APPUI AU RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET CONFORMITÉ SANITAIRE ET PHYTOSANITAIRE DES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES À MADAGASCAR.



JUMELAGE



Durée : **02 ans**
Date Début : **2022**
Date fin : **2024**

FINANCEMENT (en Euro)

SOURCE DE FINANCEMENT	MONTANT ALLOUÉ
Don Union Européenne	2 000 000
TOTAL	2 000 000

VOLETS

Cadre législatif et réglementaire

- ▶ Renforcement des capacités institutionnelles
- ▶ Renforcement des capacités organisationnelles et techniques en matière de surveillance Sanitaire et Phytosanitaire (SPS)
- ▶ Mise en place et/ou renforcement des systèmes d'information

PRÉSENTATION

Un programme régional d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle par la Décision n°RSC/FED/2019/040-081 est en gestion directe par la Délégation de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles. Dans le cadre de l'ODD n°2

« Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable », le projet sera mis en œuvre sous la forme d'un contrat de jumelage entre la Délégation de l'UE et ses États membres

Secteur de jumelage : Domaines Sanitaire et Phytosanitaire (SPS) du secteur Agriculture et Elevage.

Référence du jumelage : MGXXFEDAG052

OBJECTIF GENERAL

Contribuer à améliorer la sécurité alimentaire à Madagascar et dans les autres pays membres de la Commission de l'Océan Indien (COI)

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- ▶ OS.1 : Améliorer les performances du secteur agricole à Madagascar en matière de qualité et de conformité sanitaire et phytosanitaire des produits agricoles et agro-alimentaires.
- ▶ OS.2 : Améliorer les performances du secteur agricole à Madagascar en matière de qualité et de conformité sanitaire et phytosanitaire des produits.

ADMINISTRATIONS BÉNÉFICIAIRES

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et Dispositif National en charge de l'Evaluation des Risques sanitaires et phytosanitaires (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique)

CONTRIBUTION AU PLAN D'ACTION

- ▶ Contribution à la mise en œuvre de la stratégie régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la Commission de l'Océan Indien (COI)
- ▶ Contribution à la mise en œuvre du Plan pour l'Emergence de Madagascar (PEM)
- ▶ Contribution à la mise en œuvre de la coopération bilatérale et régionale de l'UE

ACTIVITES CONNEXES

Le projet intervient en complémentarité avec le Programme de Renforcement Institutionnel vers le Développement de la Résilience Agricole (RINDRA) – Décision FED/2017/038-662, mis en œuvre à Madagascar dans le cadre du 11^{ème} Fonds Européen de Développement (Programme Indicatif National). Ce programme appuie notamment l'amélioration du cadre législatif et réglementaire ainsi que le développement des fonctions de contrôle et de surveillance sanitaires et phytosanitaires dans le secteur Agriculture-Elevage-Pêche.



RANDRIANAIVOMANANA
Andritiana Luc

DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION, CHEF DE PROJET

SIÈGE

Batiment Anosy porte 417 MINAE
Antananarivo-Madagascar

RESULTATS

- ▶ R1 : La mise à jour du cadre législatif et réglementaire en matière SPS est effective
- ▶ R2 : Les capacités institutionnelles des Autorités compétentes malgaches en matière SPS sont renforcées
- ▶ R3 : Les capacités organisationnelles et techniques des Autorités compétentes malgaches en matière SPS sont renforcées
- ▶ R4 : Les systèmes d'information en matière SPS sont mis en place et/ou renforcés